



CREDIT MUNICIPAL DE LYON

Crédit Municipal : un accès au crédit alternatif et solidaire

En ce début d'après-midi, la salle d'attente du Crédit Municipal de Lyon est déjà pleine. Les femmes sont ici majoritaires et se succèdent au guichet pour présenter l'objet qu'elles souhaitent déposer en contrepartie d'un prêt.

>> Le prêt sur gage

«Le prêt sur gage est notre principale activité. Il s'agit d'une forme alternative d'accès au crédit, rapide et souple», explique Vincent Bost, responsable du développement au Crédit Municipal de Lyon. Ici, l'évaluation des objets par les agents du Crédit Municipal ou des commissaires-priseurs est gratuite. En outre, le prêt repose seulement sur la valeur de l'objet et non sur l'évaluation de la situation personnelle du déposant.



«La grande majorité des objets déposés sont des bijoux en or, héritage de famille ou dot de mariage. Pierres précieuses, montres de marque, téléphones, vélos, selles d'équitation, etc. Tout objet de valeur peut être déposé. Le prêt se monte en moyenne à 700 euros, mais le montant peut être bien plus élevé», souligne Vincent Bost.

>> Le micro-crédit

Le Crédit Municipal propose aussi du micro-crédit personnel, pour financer un besoin lié au travail (véhicule, formation), à la santé, au logement, etc. Ce service s'adresse à ceux qui sont exclus de tout système de prêt personnel et implique trois parties au contrat : l'emprunteur, le financeur et l'accompagnant (CCAS, association). D'un montant de 300 à 5 000 euros, «ce prêt permet à l'emprunteur de bénéficier d'un véritable accompagnement budgétaire et de favoriser son insertion sociale ou professionnelle», indique Monsieur Bost qui ajoute : «Nous sommes à la recherche de partenaires institutionnels ou associatifs, notamment dans l'Ain, pour développer nos activités auprès des publics les plus fragiles. Nous sommes ouverts à toute proposition». L'appel est lancé !

LE CRÉDIT MUNICIPAL EN BREF

Le Crédit Municipal est un établissement public de crédit et d'aide sociale, héritier des anciens monts de piété qui naquirent en France au XVII^e siècle. Les caisses de Crédit Municipal sont habituellement présidées par le maire de la commune d'implantation et des élus sont membres du Conseil d'orientation et de surveillance. Le Crédit Municipal détient le monopole du prêt sur gage. Il existe une quarantaine d'agences en France, dont cinq en région Auvergne Rhône-Alpes : Lyon, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Grenoble et Mâcon.

Plus d'informations sur www.credit-municipal-lyon.fr

LE PRÊT
SUR
GAGE



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

La démarche est simple : il suffit de se rendre dans une agence avec son objet. L'évaluation de sa valeur ne prend, dans la plupart des cas, que quelques minutes. Après signature d'un contrat de prêt avec l'établissement, le client repart avec une somme équivalente à 50 ou 70 % de la valeur de son objet. Le contrat, d'une durée de six mois, est renouvelable trois fois. À son terme, le déposant doit le rembourser avec de faibles intérêts, comparés au système bancaire traditionnel. À noter que l'emprunteur reste propriétaire de son objet et peut le récupérer à tout moment. En cas d'impossibilité de rembourser, l'objet est vendu aux enchères.

>> Le prêt personnel

Accordé à faible taux, le prêt personnel du Crédit Municipal cible plus particulièrement les publics fragilisés, refusés par le système bancaire traditionnel. Les personnes sont souvent orientées par des travailleurs sociaux ou des structures telles que les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Toutefois, ce service est ouvert à tous.

«Dans bien des cas, nos clients ont connu un accident de la vie. Nous leur accordons notre confiance et en grande majorité, les emprunteurs honorent leur crédit. Notre taux de contentieux n'est pas plus élevé que dans le secteur privé».

Des prêts spécifiques sont également accordés aux seniors, qui représentent le tiers de la clientèle de l'Établissement. La limite d'âge d'emprunt est fixée à 85 ans, bien au-delà de celle du secteur bancaire traditionnel.

Contacts

→ Crédit Municipal de Mâcon

1381 avenue Charles de Gaulle - 71000 Mâcon
03 85 39 96 40 / macon@credit-municipal-lyon.fr

→ Crédit Municipal de Lyon

221 rue Duguesclin - BP 3028 - 69396 Lyon Cedex 03
04 72 60 63 63 / info@credit-municipal-lyon.fr

→ Permanences au Pôle de services à la population Agora

Prêt sur gage et micro-crédit, avec ou sans rendez-vous
les vendredis de semaines impaires de 9 h à 12 h

5 rue Berthelot - 01500 Ambérieu-en-Bugey
Pascal RICHART : 06 38 08 01 74

